

Brèves HEOL

Mois d'octobre, novembre, décembre 2025

Comment réduire sa consommation de chauffage

En moyenne, le chauffage représente plus de 60 % des consommations d'énergie dans le logement !

Pour réduire les dépenses en chauffage, la priorité est de s'assurer que la température moyenne ne dépasse pas les 19°C dans les pièces de vie et 16°C dans les chambres. Il est possible pour cela d'installer des systèmes de programmation et de régulation sur les systèmes de chauffage : robinets thermostatiques, thermostat d'ambiance programmable...

A noter que baisser son chauffage de 1°C engendre une baisse moyenne de 7 % de la consommation.

La sensation de froid peut s'expliquer par le déplacement de l'air ou encore par l'effet « parois froides » (des vitres et des portes en métal par exemple), qui mène souvent à augmenter la température du chauffage. Pour atténuer cela, il suffit de s'équiper de joints et boudins de portes, ou encore de rideaux épais.

Enfin, les usages de vêtements chauds, couvertures et bouillottes sont du plus grand effet pour qui souhaite se réchauffer !

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Réguler son chauffage pour faire des économies

Des petits équipements de régulation du chauffage vous aident à maintenir votre logement à la bonne température, tout en réduisant jusqu'à 10 à 15 % vos consommations.

Le thermostat d'ambiance permet de maintenir une température constante dans le logement, selon le réglage défini par les occupants. Il pilote l'ensemble du logement, qui continue d'être chauffé jusqu'à ce que la température de référence soit atteinte. Certains modèles programmables permettent en outre de définir des consignes en fonction des plages horaires. Pour fonctionner de manière optimale, le thermostat d'ambiance doit être placé dans une pièce de vie, à 1,5 mètre du sol environ, à l'écart des émetteurs de chaleur et des courants d'air.

Les robinets thermostatiques jouent quant à eux le rôle de régulateurs pour chaque pièce : ils peuvent être placés dans toutes les pièces hormis celle qui contient le thermostat.

Côté tarifs, comptez de 250 à 350 euros pour un thermostat d'ambiance, et de 70 à 100 euros par robinet thermostatique, pose comprise.

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org

Entretien sa chaudière et sa pompe à chaleur pour faire des économies

L'entretien annuel de sa chaudière / pompe à chaleur est obligatoire pour tous les propriétaires occupants et locataires d'un logement.

Lors de la visite, le professionnel vérifie l'état de l'appareil, le nettoie si nécessaire, fait des réglages pour optimiser le rendement et éviter l'émission de monoxyde de carbone, évalue ses performances énergétiques et environnementales et apporte des conseils sur le bon usage de l'équipement, les améliorations possibles et l'intérêt éventuel de son remplacement.

À la suite de la visite, il doit remettre une attestation mentionnant la liste des opérations réalisées et les résultats des différentes mesures, à conserver pendant 2 ans. Elle pourra être réclamée par l'assureur en cas de problème dans l'habitation.

Un appareil bien entretenu voit sa durée de vie augmenter, pollue moins et peut consommer jusqu'à 12 % d'énergie en moins.

Il est en outre important d'effectuer une purge des radiateurs tous les ans et un désembouage tous les 15 - 20 ans (6 ans pour un chauffage au sol).

Heol vous offre un conseil gratuit et personnalisé pour vos projets de construction, rénovation et économie d'énergie au 47 rue de Brest à MORLAIX. Plus d'infos au 02 98 15 18 08 et www.heol-energies.org